

IBM Services Procurement on Cloud

Les conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM - Modalités relatives aux offres de logiciel-service» (les «modalités des offres de logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation d'IBM - Modalités générales» (les «modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/slabd.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

L'entente intégrale intervenue entre les parties se compose du Contrat Passport Advantage international IBM, du Contrat Passport Advantage Express international IBM ou du Contrat international régissant les offres désignées relatives aux logiciels-services IBM (aussi appelés logiciels sous forme de services), selon le cas (le «contrat»), ainsi que des conditions d'utilisation. Advenant une incompatibilité entre les modalités générales et les présentes modalités relatives aux offres de logiciel-service, ces dernières prévaudront.

Avant d'utiliser le logiciel-service IBM, le client doit d'abord accepter les présentes conditions d'utilisation. Le client accepte les présentes conditions d'utilisation en commandant le logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant. Il accepte également les modalités générales en cliquant sur un bouton «Accepter» après avoir pris connaissance des présentes modalités relatives aux offres de logiciel-service.

SI VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS D'UTILISATION AU NOM DU CLIENT, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS DÉTENEZ LES PLEINS POUVOIRS POUR LIER CE CLIENT À CES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DES PLEINS POUVOIRS REQUIS POUR LIER LE CLIENT À CES CONDITIONS, VEUILLEZ NE PAS UTILISER D'AUCUNE FAÇON LES FONCTIONS OFFERTES PAR LE LOGICIEL-SERVICE IBM.

Partie 1 – Modalités d'IBM

1. Logiciels-services IBM

Les offres de logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes modalités des offres de logiciel-service :

- IBM Emptoris Services Procurement on Cloud
- IBM Emptoris Services Procurement on Cloud for Non-Production Environment

2. Paramètres de calcul des redevances

L'offre de logiciel-service IBM est vendue en fonction des unités de mesure décrites ci-dessous.

- a. Une instance est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Une instance correspond à un accès à une configuration spécifique du logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque instance du logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'autorisation d'utilisation ou le document transactionnel du client.
- b. Un million d'unités de conversion de dépenses («Million Spend Conversion Units» ou «MSCU») est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Une unité de conversion de dépenses est une mesure correspondant à un montant de dépenses, sans égard aux devises, qui se rapporte à l'obtention d'une licence pour utiliser le logiciel-service IBM. Les montants de dépenses dans une devise spécifique doivent être convertis en MSCU conformément au tableau fourni à l'adresse http://www.ibm.com/software/licensing/conversion_unit_table. Il faut obtenir un nombre suffisant de droits d'utilisation pour le nombre de MSCU requis afin de couvrir le montant des dépenses traité ou géré par le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation du client ou un document transactionnel. Pour les droits d'utilisation du logiciel-service IBM en fonction des MSCU, les dépenses correspondent au montant total déboursé pour obtenir des services qui ne figurent pas dans le catalogue ou qui ne sont pas directs, notamment, de la main-d'œuvre temporaire ou d'urgence, des services-conseils, des services juridiques, de mise en marché, TI, d'impression et d'impartition.

3. Redevances et facturation

3.1 Options de facturation

Le montant exigible pour l'offre de logiciel-service IBM est indiqué dans un document transactionnel. Les options de facturation pour les frais d'abonnement au logiciel-service IBM sont les suivantes :

- a. Facturation du montant global (à l'avance)
- b. Facturation mensuelle (à terme échu)
- c. Facturation trimestrielle (à l'avance)
- d. Facturation annuelle (à l'avance)

L'option de facturation choisie sera valide pour la durée indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel. Le montant exigible par cycle de facturation sera établi d'après les frais d'abonnement annuels et le nombre de cycles de facturation dans une année.

3.2 Redevances mensuelles partielles

Les redevances mensuelles partielles correspondent à un tarif quotidien calculé au prorata qui sera facturé au client. Ces redevances sont calculées en se basant sur le nombre de jours qui restent dans le mois partiel à partir de la date à laquelle IBM informe le client qu'il a accès au logiciel-service IBM.

3.3 Frais d'utilisation excédentaire

Le logiciel-service IBM surveillera le nombre de millions d'unités de conversion de dépenses (MSCU) utilisés. Si l'utilisation réelle du logiciel-service IBM par le client excède le nombre de MSCU autorisé indiqué dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel, l'utilisation excédentaire sera facturée au client conformément aux taux d'utilisation excédentaire indiqués dans l'autorisation d'utilisation ou le document transactionnel applicable.

4. Création de comptes et accès

Lorsqu'un utilisateur du logiciel-service IBM s'inscrit pour obtenir un compte, IBM lui fournit un identificateur de compte et un mot de passe. Le client a la responsabilité de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM gère et maintient à jour l'information sur son compte.

Il incombe au client de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM protège son identificateur de compte et son mot de passe, et qu'il contrôle les personnes qui peuvent accéder à son compte d'utilisateur du logiciel-service IBM ou utiliser une offre de logiciel-service IBM au nom du client.

5. Renouvellement d'une période d'abonnement

5.1 Renouvellement automatique d'une période d'abonnement

Si l'autorisation d'utilisation du client indique que le renouvellement de l'abonnement est automatique, le client peut renouveler son abonnement au logiciel-service venant à expiration par une autorisation écrite de renouvellement (p. ex., un formulaire de commande, une lettre ou un bon de commande), avant la date d'expiration, conformément aux modalités du contrat.

SI IBM NE REÇOIT PAS UNE TELLE AUTORISATION AVANT LA DATE D'EXPIRATION, LA PÉRIODE D'ABONNEMENT AU LOGICIEL-SERVICE EST AUTOMATIQUEMENT RENOUVELÉE POUR UN (1) AN OU POUR LA MÊME DURÉE QUE L'ABONNEMENT ORIGINAL, SAUF SI IBM REÇOIT AVANT LA DATE D'EXPIRATION UN AVIS ÉCRIT LUI SIGNIFIANT QUE LE CLIENT NE DÉSIRE PAS RENOUVELER SON ABONNEMENT, QUE CE SOIT DIRECTEMENT DU CLIENT OU PAR L'ENTREMISE DE L'INTERMÉDIAIRE DU CLIENT, SELON LE CAS. DANS LE CAS CONTRAIRE, LE CLIENT CONVIENT DE PAYER LES FRAIS DE RENOUVELLEMENT QUI S'APPLIQUENT.

5.2 Facturation continue

Si l'autorisation d'utilisation du client indique, pour le renouvellement de l'abonnement, que la facturation continuera après la fin de la période d'abonnement, le logiciel-service IBM continuera d'être accessible au client et la facturation pour son utilisation se fera en continu. Pour cesser l'utilisation du logiciel-service IBM et le processus de facturation continue, le client doit faire parvenir à IBM un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du logiciel-service IBM. Dès la révocation de l'accès du client au logiciel-service IBM, les redevances d'accès impayées cumulées jusqu'au mois au cours duquel la révocation a pris effet seront facturées au client.

5.3 Nécessité pour le client de renouveler son abonnement

Si l'autorisation d'utilisation du client indique que l'abonnement ne se renouvelle pas, l'offre de logiciel-service IBM ne sera pas renouvelée à la fin de la période d'abonnement initiale. Pour continuer d'utiliser le logiciel-service IBM au-delà de la période d'abonnement initiale, le client doit obtenir un nouvel abonnement à ce logiciel-service. Veuillez communiquer avec un représentant des ventes IBM ou l'intermédiaire du client, selon le cas, pour obtenir un nouvel abonnement au logiciel-service IBM.

6. Assistance technique

L'assistance technique pour l'offre de logiciel-service IBM est fournie au cours de la période d'abonnement. Une telle assistance technique est incluse avec l'offre de logiciel-service IBM et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

Des renseignements sur l'assistance technique sont fournis sur le site Web <http://www-01.ibm.com/software/procurement-solutions/emptoris/support/>.

Ce site Web décrit aussi comment obtenir de l'assistance par courriel et par téléphone.

7. Modalités supplémentaires relatives aux offres de logiciel-service IBM

7.1 Limitation relative à la non-production

Si l'offre de logiciel-service IBM est désignée comme «non-production», elle ne peut être utilisée que dans le cadre des activités de non-production du client, y compris, notamment, les tests, l'optimisation des performances, le diagnostic de pannes, la mise au banc d'essai, l'activation, l'activité d'assurance de la qualité ou le développement de compléments ou d'extensions de l'offre de logiciel-service IBM utilisés à l'interne, à l'aide d'interfaces de programmation d'applications publiées. Le client n'est pas autorisé à utiliser une autre partie quelconque de l'offre de logiciel-service IBM, à toute autre fin, sans obtenir au préalable les autorisations d'utilisation appropriées pour le mode de production.

7.2 Services et sites Web d'un tiers

Si le client ou un utilisateur du logiciel-service IBM transmet du contenu à un site Web ou à un autre service d'un tiers qui est lié à l'offre de logiciel-service IBM ou accessible par cette offre, le client et l'utilisateur du logiciel-service IBM autorisent IBM à effectuer cette transmission et conviennent que cette interaction se fait uniquement entre le client et le site Web ou le service du tiers en question. IBM n'offre aucune garantie ni ne fait aucune déclaration relativement à de tels sites ou services d'un tiers, et elle ne peut être tenue responsable à cet égard.

7.3 Mises à jour coordonnées

Nonobstant les modalités relatives aux mises à jour, énoncées dans l'article 4 des modalités générales, IBM et le client travailleront de concert pour déterminer le moment auquel certaines mises à jour importantes seront installées.

Partie 2 – Dispositions nationales particulières

Les modalités suivantes remplacent ou modifient les modalités énoncées à la Partie 1. Toutes les modalités de la Partie 1 qui ne sont pas modifiées ci-dessous demeurent inchangées et en vigueur. La présente Partie 2 comporte des modifications aux conditions d'utilisation et est structurée comme suit :

- Modifications visant les pays des Amériques;
- Modifications visant les pays d'Asie-Pacifique; et
- Modifications visant les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

MODIFICATIONS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

BELIZE, COSTA RICA, EL SALVADOR, HAÏTI, HONDURAS, GUATEMALA, NICARAGUA, PANAMA ET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

The following replaces the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE":

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for either a one year term or the same duration as the original term, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

ARGENTINE, BRÉSIL, CHILI, COLOMBIE, ÉQUATEUR, MEXIQUE, PÉROU, URUGUAY ET VENEZUELA

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

Does not apply for Public Bodies who are subject to the applicable Public Sector Procurement Legislation.

BRÉSIL

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

The following is added after the second paragraph:

The transaction document will describe the process of the written communication to Customer containing the applicable price and other information for the renewal period.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

The following sentence is added at the end of the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE" in 5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:

CUSTOMER MAY TERMINATE THE IBM SaaS AT ANY TIME AFTER THE END OF THE INITIAL SUBSCRIPTION PERIOD ON ONE MONTH'S WRITTEN NOTICE, EITHER DIRECTLY TO IBM OR THROUGH CUSTOMER'S IBM RESELLER, AS APPLICABLE, IF IBM HAS NOT RECEIVED CUSTOMER'S WRITTEN AUTHORIZATION (e.g., order form, order letter, purchase order) TO RENEW CUSTOMER'S EXPIRING IBM SaaS SUBSCRIPTION PERIOD. IN SUCH EVENT, CUSTOMER MAY OBTAIN A PRORATED REFUND.

**MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE
BANGLADESH, BHOUTAN ET NÉPAL**

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following replaces the paragraph that begins "**IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE**" in 5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:*

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for either a one year term or the same duration as the original term, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

**MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'EUROPE, DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE (EMOA)
ARABIE SAOUDITE, BAHREÏN, ÉMIRATS ARABES UNIS, KOWEÏT, OMAN ET QATAR**

5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following replaces the paragraph that begins "**IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE**" in 5.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:*

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for either a one year term or the same duration as the original term, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

Annexe A

1. Composants et fonctions

Le logiciel-service Emptoris Services Procurement on Cloud fournit une plateforme qui permet au personnel d'une organisation de travailler avec sa communauté de fournisseurs pour gérer les processus de traitement des demandes et des propositions concernant l'approvisionnement en services. Ce logiciel-service permet entre autres de gérer le processus des bons de travail, d'attribuer des budgets aux centres de coûts et d'en assurer le suivi, de faire le suivi de ces services par des reçus et des feuilles de temps et de recevoir et d'approuver des factures pour le paiement de ces services. Des fonctions de gestion des processus et des commandes permettent aux utilisateurs de surveiller et de maintenir la conformité dans l'ensemble de l'organisation concernant les tarifs, les dépenses, le droit du travail et les politiques organisationnelles.

2. Logiciel-service IBM Emptoris Services Procurement on Cloud

Contrats-cadres – Le logiciel-service permet aux utilisateurs de créer des contrats-cadres dans l'application qui contient les modalités concernant les tarifs et les paiements. Il devient ensuite possible de faire le suivi des dépenses en regard de ces modalités et d'assurer ainsi la conformité dans les organisations et les catégories auxquelles les contrats s'appliquent.

Projets – Le logiciel-service offre une fonction de gestion de projet permettant aux utilisateurs d'affecter des ressources à un projet et d'en faire le suivi. Les utilisateurs peuvent surveiller l'état global du projet et les implications budgétaires de multiples commandes et demandes associées à un seul projet.

Gestion des demandes et des propositions – Le module de gestion de demandes et de propositions permet aux utilisateurs de diffuser des demandes à leur communauté de fournisseurs et de recevoir les propositions correspondantes, ce qui leur donne la possibilité de comparer les options liées à la fourniture de main-d'œuvre temporaire ou à la prestation de service. Des fonctions liées aux règles d'approbation et d'approvisionnement permettent de s'assurer que toutes les demandes diffusées respectent les politiques d'approvisionnement de l'organisation.

Commandes – Des fonctions de gestion de commandes jumelées à un processus d'approbation permettent un approvisionnement fondé sur une livraison ou de la main-d'œuvre temporaire. Les utilisateurs peuvent se servir de commandes simples ou permanentes pouvant être traitées directement par un fournisseur privilégié ou de manière concurrentielle, par la voie de propositions. Des fonctions de rectification de commandes permettent de modifier le budget, les spécifications ou d'autres éléments des commandes.

Temps et dépenses – Des fonctions permettent à un entrepreneur fournissant du personnel temporaire d'entrer son temps et ses dépenses qui font ensuite l'objet d'un suivi par rapport aux taux conclus par contrat.

Factures – Une fonction permet de créer et d'approuver les factures pour tous les services facturables et rendus par un fournisseur, ainsi que les taxes applicables.

Fournisseurs – Une fonction permet de gérer les fournisseurs, ainsi que leurs capacités et l'information qui les concerne.

Administration de systèmes – Un module administratif permet de gérer des modèles, des règles d'approbation, des politiques de l'organisation, la sécurité, des autorisations basées sur les rôles et la configuration de systèmes, ce qui rend possible l'utilisation de divers processus.

Sécurité – Le logiciel-service fait appel à la sécurité basée sur les rôles afin de limiter l'accès des utilisateurs et leur capacité de visualiser de l'information.